

INFORMATIONS SCIENTIFIQUES

La musique andalouse et son aspect scientifique

Le premier colloque international sur la musique andalouse, plus précisément sur “**Le devenir de la Çan’a Gharnati**”, a connu un véritable succès et des réactions très positives. Les organisateurs ont eu la bonne et heureuse initiative de tenir un tel pari scientifique face à ce patrimoine musical andalou traditionnel, dont l’importance et l’intérêt historique et artistique représentent tout le substrat culturel et civilisationnel de notre société.

Tenue à Alger, au siège du **CNRPAH** (Musée du Bardo) du 18 au 20 avril 2000, cette manifestation scientifique a été organisée conjointement par le **CRASC** d’Oran, le **CNRPAH** avec la collaboration du **CEFRESS** de l’Université d’Amiens, l’Office National des Droits d’Auteurs (**ONDA**) et soutenu financièrement par la fondation **Sonatrach-Tassili** dont l’une des finalités vise justement la préservation du patrimoine national.

Intéressante à plus d’un titre, cette rencontre de spécialistes de la musique arabo-andalouse, s’intègre dans la préoccupation de l’effort de valorisation de notre patrimoine culturel dont la richesse et la diversité sont loin d’avoir toujours été appréciées à leur juste valeur. Cet effort de récupération de notre mémoire devra s’accompagner d’un immense travail de sensibilisation sur ces valeurs sociales et retrouver les indices anthropologiques.

Le constat amer de la musique andalouse, vécu ces dernières années, interpelle tous les amateurs et professionnels de cet art.

En effet, dans l’établissement de la problématique, Nadir Marouf dresse un diagnostic précis et rigoureux sur l’état de son évolution en écrivant : “*après une épopée festive ponctuée de festivals tout venants, d’activisme bon enfant au sein de l’Institut de musicologie de Kouba, qui ont fait de la capitale le lieu d’accueil privilégié du milieu musical arabe, les vicissitudes connues par le pays depuis ces dix dernières années au moins, ont mis la musique andalouse non seulement au grenier de l’oubli, mais encore au banc des accusés que cette musique partage, évidemment, avec d’autres...*”.

Cependant, ajoute-il “*le travail pédagogique inlassable, continu, immense, souvent discret, fourni avec une certaine humilité de la part des maîtres, par les associations musicales de l’ensemble du territoire national a sauvé le patrimoine de la désaffection totale. Malgré la traversée du désert, en raison des problèmes de sécurité, certaines associations ont continué à mettre le pied à l’étrier, relayées d’ailleurs en cela par les associations créées ici ou à l’étranger par la diaspora algérienne, notamment en Ile de France*”.

Toutes les préoccupations, interrogations et réflexions inhérentes à toute approche et traitement de cet art musical traditionnel, nous mettent d’emblée face à un grand défi que N. Marouf envisage ainsi : « *Est-il possible, au niveau*

strictement algérien, mais avec des spécialistes du patrimoine gharnati pratiqué en Algérie, de redonner à ce patrimoine la visibilité qu'il mérite, non pas en faisant de l'activisme festif, mais en discutant d'abord autour d'une table pour faire le point des réflexions et des expériences musicologiques plus ou moins disparates, plus ou moins solitaires et qui seraient susceptibles d'être connues» .

Cette rencontre avait donc un objectif théorique et pratique. Comment focaliser la réflexion sur le gharnati proprement dit ? Peut-on faire un bilan des ressources et des recherches effectuées sur la partie algérienne du patrimoine musical ? Peut-on faire le point sur ce qu'il y a de nouveau dans les recherches sur cette musique, par rapport à ce qu'on sait déjà depuis une vingtaine d'années ? Telles étaient en l'espèce les préoccupations premières de l'initiateur du Colloque.

Considérant la problématique posée et les objectifs fixés, la Directrice du CRASC s'est référée au coordinateur scientifique de cette manifestation, N. Marouf pour affirmer que : *“Lorsque celui-ci disait que la réflexion sur le patrimoine musical a pris du retard chez nous, il pose un double problème : celui de la visibilité des travaux en musicologie et ethnomusicologie et les tendances actuelles de la recherche et celui de la protection de cette partie du patrimoine. Mais plus fondamentalement se pose le problème du patrimoine, de sa définition et de sa composition. Pris dans son sens le plus large, le patrimoine constitue l'un des traits distinctifs de l'identité de tout groupe social et de tout Etat...”*.

Mme Remaoun va plus loin en accordant davantage d'intérêt à la recherche scientifique puisqu'elle souligne dans ces propos cet aspect fondamental et révélateur de préoccupations actuelles : *“Le travail de recherche sur le patrimoine musical algérien devra bien entendu tendre à s'étendre, lorsque ce n'est pas encore le cas, à d'autres rameaux de notre patrimoine musical. Nous pouvons citer notamment, les autres écoles de musique Andalouse, de Haouzi et de Malouf, le Chaâbi, la chanson Kabyle, Chaouie ou Saharienne avec ses tonalités berbères et négro-africaines et bien entendu l'impact bédouin présent un peu partout et qui via les Cheikh Khaldi, Mostéfa Ben Brahim et autres, devaient déboucher sur la musique Raï. Tous ces genres constituent avec la Çan'a Gharnati un bien commun algérien, maghrébin et bien au-delà”*.

En effet, cet événement scientifique très original et innovateur, a fait appel non seulement aux spécialistes de la musicologie, mais aussi et surtout aux musiciens, maîtres et exécutants, orchestres algériens de la musique andalouse représentant les trois grandes écoles de l'Algérie: Tlemcen, Alger et Constantine. La spécificité thématique et le profil pluridisciplinaire des participants a enrichi amplement les débats centrés le plus souvent sur les objectifs fixés et souhaités par des organisateurs préoccupés principalement par les composantes majeures de cette musique.

La participation de musicologues et musiciens étrangers : M. Christian Poche et Jean Lambert (France), Léo Plenkers (Hollande), Paolo Scarnecchia (Italie) et algériens: Nouredine Saoudi, Directeur du (CNRPAH), Nadir Marouf

(Université d'Amiens), Kamel Malti, Saad Eddine Zerouki, Saadaoui Mohamed, Rachid Guerbas, Djamel Ghazi, Rachid Djelloul Brahim, Khaled Rahal, Youcef Touaïbia, Ahmed Laraba, Ahmed Serri, Faycel Benkalfat et Amine Kalfat (Ecole de Tlemcen), Farid Ben Sarsa (Ecole d'Alger), a permis à ce colloque d'aborder profondément tous les aspects significatifs de cet art musical andalou à travers une thématique variée tels que le système modal arabo-andalou, la structure rythmique de la noubas, la notation musicale, la structure du phrasé, le mizan, le dimensionnement orchestral, la gestion du patrimoine et ses enjeux juridiques.

Parallèlement au déroulement des activités scientifiques, une exposition de documentation bibliographique, iconographique et discographique du Musée Ahmed Zabana d'Oran eut lieu à la cour du (CNRPAH), retraçant les figures emblématiques qui ont marqué cette musique savante, sous les soins attentionnés du chercheur Benarbia qui, lors de sa communication, a abordé le contenu poétique et les aspects thématiques du texte chanté.

Seulement la préoccupation majeure du colloque consistait à essayer de trouver les moyens techniques possibles, en dépit de la grande difficulté de son écriture, pour aboutir à un système de notation musicale de ces noubas assez convenable et satisfaisant pour permettre aux nouvelles générations de la lire, l'apprendre et de l'étudier de manière scientifique et rationnelle sans pour autant s'écarter d'un iota de la tradition orale, enseignement fondamental, qui a servi de relais transmetteur durant des siècles, notamment depuis l'école de Ziriyab à Cordoue, en passant par Séville, Grenade, l'Algérie, etc..

Cette question ardue tout comme celle des différentes noubas à quatre, cinq et six modes en plusieurs mouvements ont suscité un large et sérieux débat dans tous ses aspects et moindre détail. Face à l'aspect théorique et scientifique de cet art vocal andalou, l'illustration par la pratique et l'exécution des différentes noubas, qui à travers ces diverses variantes de mouvements, modes et rythmes a mis en exergue par-là même l'intérêt didactique et pédagogique de cet enseignement traditionnel et ancestral de l'oralité.

Evidemment le problème de la sauvegarde, de la préservation et de l'enseignement de cet art musical andalou très révélateur de notre histoire, mémoire et identité n'a pas été omis, bien au contraire ; il a retenu toute l'attention des participants sachant pertinemment par-là même que ce trésor et legs culturels, de la musique andalouse originaire de l'Espagne musulmane à l'époque de sa splendeur civilisationnelle est aussi un patrimoine arabe, méditerranéen, espagnol et latino-américain, autrement dit, un véritable patrimoine universel qui concerne l'Humanité toute entière .

A ce titre, il faut signaler que des colloques sur la musique andalouse ont déjà eu lieu en France et en Pays arabes et que prochainement les villes de Valence et Grenade débattront, elles aussi, de cette musique andalouse qui a pris naissance sur leur propre territoire.

Finalement, la tenue de ce colloque à Alger, couronnée d'un succès incontestable, a permis de réunir toutes les personnes concernées et a montré de façon pertinente et rigoureuse toute l'importance considérable que requiert la

transcription et l'enseignement moderne de cette musique aux futures générations qui doivent l'apprendre à l'avenir, la comprendre et l'étudier autrement et uniquement que par la tradition orale.

Ahmed Abi-Ayad

Journées de dialectologie maghrébine, 24 et 25 avril 2000

La Faculté des Lettres et des Arts de l'Université de Mostaganem a organisé les 24 et 25 avril 2000, les 2^{èmes} Journées de dialectologie maghrébine. L'équipe organisatrice a lancé le pari de mettre sur pied, de manière périodique, un cadre de réflexion annuel dans un domaine où la richesse des pratiques langagières locales coïncide avec le peu d'intérêt qu'accorde la recherche scientifique au patrimoine populaire de manière générale.

Trois axes ont été retenus cette année : le premier «*Dialectologie et enseignement des langues en Algérie*» a vu des interventions centrées sur *L'aménagement linguistique* (F. N. Bouhadiba), *Le statut du sujet dans les langues maternelles et étrangères en Algérie* (S. Braïk), *La diversité dialectale et la planification linguistique* (L. Boukris), *L'influence des langues scolaires (français et arabe) en Algérie sur la pratique des langues maternelles* (B. Aziri), *Qu'est-ce que l'accent algérien ?* (M. Dekkak), *Les formations idiomatiques arabes dialectales dans les productions langagières des étudiants du département d'anglais* (Z. Bouhadiba), *Eléments de temporalité dans l'arabe algérien. Approche diglossique.* (A. Amara), *Les particularités lexicales du français d'Algérie* (A. Karachira), *Quelques remarques sur le berbère contemporain* (M. R. Benali), *Literacy Practices in Today's Algeria* (A. Neddar).

Le deuxième axe fut consacré à l'onomastique (toponymie et anthroponymie) :

Toponymie et variation géographique (B. Atoui), *Toponymie de la région de Kabylie: l'apport de la dialectologie* (F. Cheriguen), *Anthroponymie et état civil: les dysfonctionnements morphologiques dans la transcription graphique des patronymes algériens* (O. Yermèche), *Toponymie et oralité. Etude de cas : Cité Hram 'Alikoum de Mostaganem et La Place rouge de Tiaret* (F. Benramdane), *Bricolage linguistique et identité générationnelle. Cas des rappeurs algériens* (H. Miliani).

Le troisième soumis à la réflexion des participants a trait aux «*Expressions et pratiques culturelles dans les langues maternelles en Algérie*» : *parlers populaires et discours littéraire* (M. Daoud), *Le passage de l'oralité à l'écriture dans la production littéraire moderne kabyle. Etude de cas* (F. Hamane), *Croyances populaires et pratiques discursives dans les récits dits hagiographiques* (S. Bechlaghem), *L'oralité dans la littérature algérienne. L'exemple de Rachid Mimouni* (M. Benchehida) et *La diversité dialectale dans la poésie strophique andalouse* (M. Abbassa).

Farid Benramdane

«Les cadres de l'industrie ?» Journées d'études. Organisées à Annaba les 25 et 26 avril 2000 par le CRASC et l'Université d'Annaba avec la participation de SONELGAZ.

Les travaux des participants à ces journées ont tourné autour des axes prévus par le thème proposé par les organisateurs de cette rencontre. L'ensemble des chercheurs et cadres invités étaient sollicités à répondre aux différentes questions que le sujet des cadres suscite et aussi à aider les chercheurs du CRASC travaillant sur ce thème à développer leur problématique et lui donner une assise méthodologique plus solide.

Premier communicant, M. Cheraiet (ALFASID-Annaba) estime que les efforts consentis par les entreprises publiques, dont SIDER, dans la formation des cadres ont été bénéfiques et exemplaires. Toutefois, les récentes vagues de liquidation et compression ont obligé beaucoup de ces cadres à connaître le chômage ou, dans les meilleurs des cas, à changer de métier. Souvent très loin de leurs profils. Aussi, insiste-t-il, désormais, sur le fait que les cadres doivent compter sur leur compétence pour faire valoir leur place et leur statut.

M. El-Hadj (Université d'Oran, chercheur CRASC) choisit de répondre à la question de savoir: comment les travailleurs se représentent leurs cadres ? Selon une enquête qu'il a effectuée dans une usine de Zinc de l'Ouest algérien, El-Hadj parle d'un rejet des cadres par les travailleurs locaux. A son avis, la raison est d'ordre culturel. Les ouvriers locaux, d'origine paysanne, se réfèrent à des normes et valeurs incompatibles avec la culture de l'entreprise industrielle moderne.

Pour O. Derras (Université d'Oran, chercheur CRASC), il était question de connaître les facteurs de la mobilité professionnelle des cadres d'après le cas GNL-Arzew qu'il a étudié, il conclut que la promotion des cadres dans l'entreprise publique est justifiée par l'obtention de nouveaux diplômes. Cependant, le niveau académique des cadres est moyen. Car, remarque-t-il, la formation dont il est question, est surtout confiée aux centres de formation professionnelle et non à l'université et aux grandes écoles spécialisées.

A partir d'une enquête réalisée à GNL-Skikda, S. Guira et B. Touhami (Université de Constantine, chercheurs CRASC) analysent la situation du cadre à travers l'aliénation qu'il vit sous l'influence de la crise qui frappe actuellement notre société. Ils soulignent qu'en dépit de leurs origines diverses, les membres de cette "couche supérieure" ont tendance à être solidaires. En outre, l'enquête a montré, selon eux, que ces cadres visent actuellement une situation d'instabilité. Toutefois, une minorité d'entre eux, active, est porteuse d'un projet d'alternative à l'ordre actuellement établi.

Fouad Abdelmoumen (Université de Batna, chercheur CRASC) s'intéresse à la position du cadre dans la structure du pouvoir. Si nos cadres sont loin de jouer leur rôle technique efficacement et s'ils ne participent pas à une prise réelle de décisions c'est que leur statut n'est pas justifié par leur rôle dans la sphère

économique. Celui-ci leur est plutôt attribué par un système centralisateur reposant sur la distribution de la rente privilégiant les postes administratifs et non les activités productives.

T. Boussafel (Sonelgaz-Annaba) propose de parler du nouveau système d'évaluation des cadres adopté par Sonelgaz. Après une étude entamée en 1992, Sonelgaz décide de changer de stratégie dans l'appréciation de ces cadres. Au lieu des critères "subjectifs" des anciennes politiques, la nouvelle se veut objective et se base sur le dialogue et la participation. L'objectif principal de cette nouvelle démarche est d'adapter les ressources humaines aux objectifs de l'entreprise.

C'est à l'encadrement féminin que L. Boutamine (Université d'Annaba, chercheur CRASC) s'est intéressée à partir de diverses sources statistiques, elle souligne la faible représentation des femmes dans la catégorie cadres. Cette situation s'explique, selon elle, par la résistance qu'oppose la société, sous l'emprise des valeurs traditionnelles conservatrices, au travail féminin en général et à l'encadrement des femmes en particulier.

M. L. Anser considère qu'il est très intéressant, avant toute étude se voulant explicative, de répondre à certaines questions préalables, mais essentielles, pour mieux cerner le thème des cadres: qui sont-ils? Quelle est leur origine? Leurs préoccupations? Leurs engagements? Etc... L. Anser, à l'aide de données collectées lors d'une enquête ayant touché 200 cadres, a essayé d'apporter des réponses à ces questions fondamentales. Ce travail réunira les éléments aidant à prévoir dans quelles conditions, les cadres pourraient (ou non) jouer un rôle dans la modernisation de notre société.

H. Merani (Université de Annaba, chercheur CRASC) pense qu'il est utile de poser la question sur les raisons qui empêchent les cadres d'émerger, en tant que groupe socio-professionnel, jouant efficacement leur rôle. Soulignant que la réponse qu'il propose n'est qu'une hypothèse de travail, Merani pense que c'est d'abord une question de conscience. Dans notre société, les cadres sont appelés à prouver concrètement leur compétence dans les entreprises, de s'organiser et participer au développement de la société.

Les débats suscités par ces communications ont été intenses et très riches. Les questions soulevées, les témoignages apportés et les propositions faites par les différents intervenants: chercheurs, cadres et étudiants ont permis aux organisateurs d'envisager déjà, d'autres questionnements, d'autres voies de recherche et surtout de mesurer l'importance du contact direct entre les chercheurs et les acteurs sociaux. Autrement dit, les principaux objectifs de ces journées, semblent avoir été atteints.

Hacène Merani